
Adresse de la société populaire de la commune de Fuveau
(Bouches-du-Rhône) se félicitant pour le 9 thermidor, en annexe de
la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Fuveau (Bouches-du-Rhône) se félicitant pour le 9 thermidor, en annexe de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 200;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15318_t1_0200_0000_1

Fichier pdf généré le 14/01/2020

56

[*Adresse de la société populaire régénérée de la commune de Fuveau, département des Bouches-du-Rhône, à la Convention nationale, le 18 thermidor an II*] (95).

Citoyens, législateurs et représentants d'un peuple libre, nous ne sommes que des cultivateurs peu éclairés, mais du moment que nous avons appris l'arrestation des tyrans Robespierre, Saint-Just, Couthon et leurs complices, nous avons prononcé leurs sentences de mort; et jusqu'à ce que nous ayons reçu la certitude de leurs supplices, nous avons constamment resté sur le *qui vive*: avions-nous tort de vous recommander depuis longtemps de rester fermes à votre poste? Que seroit devenue la République, si dans la terrible crise du 9 au 10

de ce mois, nous n'avions pas eu des hommes tels que vous?

La voix d'un peuple est celle d'un dieu, mais il faut que le peuple soit républicain; et c'est à ce titre que nous venons vous réitérer notre invitation; ne bougez pas plus qu'un terme de votre place, laissez à nos armées victorieuses le soin de nous débarrasser des despotes et des tyrans du dehors, et comptez sur nos bras nerveux pour écraser les dom Quichotte du dedans, assez fous pour vouloir renverser la montagne sur laquelle vous siégez; méfiez-vous des prêtres et des nobles; si par hasard parmi ces deux castes il se trouve des *honnêtes* gens, tant mieux pour eux, il doit leur suffire de savoir que la République, une et indivisible, se soutiendra... sans leur secours.

Salut et fraternité.

M. POUSSOD, *Président*,
VIAL, *Secrétaire*.

(95) *Rép.*, n° 257.

Séance du 16 fructidor (soir)

Présidence de MERLIN (de Thionville)

1

On procède à l'appel nominal, pour la nomination d'un président.

Bernard (de Saintes) obtient la majorité des suffrages, et est élu président.

On passe à un second appel nominal, pour la nomination des secrétaires.

Les citoyens Cordier, Borie, Louchet et Reynaud obtiennent la majorité des voix, et sont nommés secrétaires.

La séance est levée (1).

Signé, MERLIN (de Thionville) *Président*;
GUFFROY, BENTABOLE, L. LE COINTRE, P. BARRAS, FRÉRON, COLLOMBEL, *secrétaires*.

(1) *P.-V.*, XLV, 17. *M.U.*, XLIII, 282; *C. Eg.*, n° 746; *J. S.-Culottes*, n° 566; *Ann. Patr.*, n° 611; *J. Fr.*, n° 709; *F. de la Républ.*, n° 427; *J. Perlet*, n° 711.